

Une infrastructure publique
qui fonctionne pour le
Nouveau-Brunswick :
budget de capital pour 2018-2019

L'hon. Cathy Rogers,
ministre des Finances

Province du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président, en 2014, le gouvernement a promis aux gens du Nouveau-Brunswick qu'il ferait croître l'économie et qu'il protégerait l'éducation et les soins de santé. Depuis ce temps, nos investissements stratégiques dans l'infrastructure ont joué un rôle central d'appui aux priorités établies, et le budget de capital déposé aujourd'hui poursuit cet engagement.

La croissance économique observée au cours des dernières années a grandement dépassé la croissance totale qu'a connue la province entre 2007 et 2014. La tendance se poursuit en 2017 et donne lieu à des prévisions de croissance économique accrue pour le Nouveau-Brunswick. Tous les principaux prévisionnistes du secteur privé ont cette année révisé à la hausse leurs prévisions de croissance économique.

Les investissements que le gouvernement a réalisés dans l'infrastructure sont venus appuyer de façon importante le récent essor économique et ont aidé le Nouveau-Brunswick à tirer un trait sur la période de ralentissement économique que nous avons connue durant presque toute la dernière décennie.

Comme le montrera aujourd'hui le plan pluriannuel de dépenses en capital, nos investissements dans l'infrastructure seront maintenus jusqu'à la fin de l'année 2020 et permettront de rendre nos routes plus sécuritaires, d'améliorer nos écoles et nos hôpitaux et de soutenir la croissance économique.

Monsieur le président, j'ai le plaisir de souligner que nous avons réussi à poursuivre nos objectifs tout en adoptant une approche rigoureuse vers l'atteinte de l'équilibre budgétaire. Nous avons fait des progrès importants quant à la réalisation de nos objectifs financiers, et ce, grâce à des investissements stratégiques dans les domaines d'importance pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Depuis 2014, le gouvernement a réduit de 67 % le déficit de la province tout en faisant croître l'économie et en investissant davantage dans l'éducation et les soins de santé. Nos investissements dans l'infrastructure ont joué un rôle substantiel dans le fonctionnement efficient des services importants auxquels ont recours quotidiennement les gens du Nouveau-Brunswick.

Lorsque le gouvernement a présenté en décembre 2014 son premier budget de capital, il a posé les bases sur lesquelles prendre appui. Dès ce premier budget de capital, le gouvernement a révisé annuellement ses plans pluriannuels et fait des rajustements là où ils étaient requis pour refléter les priorités d'aujourd'hui et les besoins de demain et pour tirer parti d'autres sources de financement, ce qui comprend nos partenaires fédéraux. Nous avons en outre été conséquents pour ce qui est de notre approche et de notre prise de décisions stratégiques.

Certaines personnes font valoir que nous n'avons pas les moyens de réaliser de tels investissements. Le gouvernement croit que nous ne pouvons pas nous permettre de faire fi de ces investissements essentiels ni d'assumer les conséquences qui pourraient en résulter. Attendre à plus tard ne conduirait ultérieurement qu'à une augmentation des coûts pour les gens du Nouveau-Brunswick. En fait, le gouvernement a montré qu'il est possible d'investir de façon avisée tout en atteignant les objectifs financiers. Faire correspondre nos dépenses aux niveaux prévus par le gouvernement précédent entraînerait la détérioration de certaines de nos infrastructures publiques et une hausse des coûts de réparation et d'entretien. De plus, cela cadrerait mal avec les priorités que donnent les gens du Nouveau-Brunswick à la protection et à l'amélioration de l'éducation et des soins de santé.

Le gouvernement investira en 2018-2019 la somme de 815,3 millions de dollars dans notre infrastructure publique. De cette somme, 47,2 millions seront récupérés grâce à des contributions versées en grande partie par le gouvernement fédéral, de sorte que le coût net pour les gens du Nouveau-Brunswick sera de 768,1 millions. Les nouveaux investissements se chiffrent à 28,1 millions, et une somme de 787,2 millions sera consacrée à l'entretien et à la continuation de projets déjà annoncés.

Mes collègues du Cabinet fourniront plus de détails lorsqu'ils présenteront les prévisions budgétaires de leur ministère aux fins de débat.

Sans de tels investissements, Monsieur le président, nous ne construirions pas de nouvelles écoles, nous ne moderniserions pas nos hôpitaux et nous ne pourrions pas investir pour rendre nos ponts et nos routes plus sécuritaires. Si nous

investissements, par exemple, au niveau indiqué dans le plan de dépenses en capital de février 2014, il nous faudrait retrancher environ 300 millions de dollars de ce qui est énoncé dans le budget de capital présenté aujourd'hui. Ce serait comme si des investissements dans d'importants projets dans la province étaient retardés ou annulés, notamment :

- la liaison à la route d'accès du sentier Fundy ;
- la construction du pont de la rivière Petitcodiac ;
- les travaux de modernisation à mi-vie à la Fredericton High School et à la Polyvalente W.-Arthur Losier ;
- les nouvelles écoles dans le secteur ouest de Saint John et le secteur est de Miramichi ;
- les ajouts et les rénovations à l'Hôpital régional Dr Everett Chalmers et à l'Hôpital régional Chaleur.

Monsieur le président, un réseau d'infrastructure bien entretenu joue un rôle clé pour ce qui est de répondre aux priorités que sont pour les gens du Nouveau-Brunswick les emplois, l'éducation et les soins de santé. Nous avons amélioré nos biens publics par le canal d'investissements stratégiques qui s'harmonisent à ceux que nous avons faits par le truchement de notre Plan de croissance économique, nos plans d'éducation et notre Plan pour les familles.

Éducation

Monsieur le président, le gouvernement fait des investissements records dans l'éducation, qui incluent l'embauche de centaines de nouveaux enseignants. Toutefois, la rentabilité de ces investissements sera limitée si nous n'investissons pas aussi dans l'entretien de nos écoles actuelles.

Depuis 2015, près de 300 millions de dollars ont été investis dans notre infrastructure scolaire publique pour rendre les écoles plus sécuritaires et créer de meilleurs milieux d'apprentissage à l'échelle de la province et pour construire de nouvelles écoles dans les régions qui en ont besoin, dont la première nouvelle école du secteur anglophone à être construite depuis près de 40 ans à Saint John.

Des travaux de modernisation à mi-vie sont en cours dans des écoles de la province. Les investissements à cet égard permettent de prolonger la durée de vie de nos écoles pour les générations futures d'élèves et représentent des économies par comparaison au remplacement d'écoles.

Nous investirons 105,8 millions de dollars dans nos écoles afin de donner à nos élèves une meilleure chance d'apprendre et de développer leur plein potentiel. Cela comprend en outre la réalisation d'études de faisabilité afin d'entamer la préparation et d'établir les priorités à l'égard de la prochaine génération d'écoles qui nécessiteront une modernisation à mi-vie. Y sont inclus les projets touchant les écoles suivantes, qui sont en voie de construction ou qui font l'objet d'une modernisation à mi-vie :

- la Oromocto High School ;
- la Saint John High School ;
- la Cité des Jeunes A.-M.-Sormany ;
- les travaux de rénovation à la Bath Community School ;
- l'École Marie-Gaétane ;
- le Centre scolaire communautaire La fontaine ;
- l'École Arc-en-ciel ;
- la nouvelle école pour les élèves de la maternelle à la huitième année à Campbellton.

Par ailleurs, nous procédons de façon stratégique et planifions pour l'avenir en entamant l'examen à mi-vie de 15 autres écoles de la province. En investissant aujourd'hui, nous pouvons mieux établir les priorités relatives aux futures améliorations à apporter lorsque l'actuel cycle de travaux de modernisation à mi-vie sera terminé.

D'autres détails seront exposés dans les prévisions budgétaires de mon collègue le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

Soins de santé

Monsieur le président, le gouvernement a pris comme engagement de réaliser les investissements dans l'infrastructure qui sont nécessaires pour offrir aux gens du

Nouveau-Brunswick un niveau de soins de santé qui vise l'efficacité, l'efficience et l'amélioration des résultats cliniques. Nous avons aussi comme engagement de réaliser ces investissements dans les centres urbains et les régions rurales du Nouveau-Brunswick, là où ils seront requis.

Les gens du Nouveau-Brunswick ont clairement relevé l'importance d'investir dans les soins de santé. Nos investissements en immobilisations sont une preuve additionnelle de notre engagement à protéger les soins de santé ainsi qu'à protéger nos hôpitaux dans les régions rurales en évitant leur fermeture.

À mesure que notre gouvernement poursuivra sa planification stratégique à l'égard de nos hôpitaux et de notre infrastructure des soins de santé, nous investirons 99,9 millions de dollars pour veiller à ce que les patients reçoivent les soins dont ils ont besoin, notamment en poursuivant les travaux liés à des ajouts et des rénovations d'importance dans les hôpitaux suivants :

- Centre hospitalier universitaire Dr-Georges-L.-Dumont ;
- Hôpital régional de Saint-Jean ;
- Hôpital régional Chaleur ;
- Hôpital régional Dr Everett Chalmers.

Mon collègue le ministre de la Santé fournira des détails lorsqu'il présentera les prévisions budgétaires de son ministère.

Soins aux personnes âgées

Faciliter le vieillissement en santé et le soutien aux aînés est un des domaines prioritaires du document-cadre intitulé *Plan du Nouveau-Brunswick pour les familles* et un domaine où le gouvernement obtient des résultats. Nos investissements dans les foyers de soins sans but lucratif nous permettront de nous occuper de nos infrastructures vieillissantes et de répondre aux besoins, tant actuels que futurs, en matière de foyers de soins dans l'ensemble de la province. Pendant le prochain exercice financier, le gouvernement investira 12,0 millions de dollars dans les travaux d'entretien et d'amélioration des foyers de soins.

Ce ne sont pas là tous nos investissements dans l'infrastructure des foyers de soins. Un grand nombre d'investissements seront faits par le truchement de partenariats entre les secteurs public et privé qui ne figurent pas dans notre plan du budget de capital. Ma collègue la ministre des Aînés et des Soins de longue durée dévoilera plus tard au cours de la session des plans détaillés d'investissement dans les foyers de soins et les foyers de soins spéciaux.

Tourisme

Monsieur le président, les gens du Nouveau-Brunswick ont bien constaté les avantages économiques qu'apportent les investissements dans nos infrastructures touristiques. Voilà pourquoi nous avons augmenté considérablement au cours des dernières années nos investissements dans ce secteur important. Nous sommes toutefois conscients que, pour maximiser le rendement de ces investissements, nous devons adopter une approche pluriannuelle en matière de modernisation de nos infrastructures touristiques. À cet égard, j'ai le plaisir de signaler que nous investirons 12,6 millions de dollars dans nos parcs, nos sentiers, nos lieux historiques et d'autres infrastructures touristiques. Cela représente une augmentation de 19,1 % par rapport au niveau d'investissement du dernier exercice. Il s'agit du plus important investissement dans les infrastructures touristiques jamais enregistré au cours d'un seul exercice. Des investissements sont faits dans les actifs suivants :

- l'Aquarium et Centre marin du Nouveau-Brunswick ;
- l'île Ministers ;
- l'infrastructure des routes panoramiques ;
- la revitalisation des parcs provinciaux ;
- l'aménagement du Sentier NB.

Édifices écoénergétiques

Monsieur le président, les changements climatiques sont généralement considérés comme le défi le plus important de notre génération. Les changements climatiques sont réels. Ils nous touchent tous, et nous avons chacun et chacune un rôle à jouer pour atteindre nos objectifs à cet égard. Pour ajouter aux

46,1 millions de dollars que le gouvernement a déjà investis dans des améliorations écoénergétiques et des améliorations axées sur l'énergie renouvelable, une somme additionnelle de 20,3 millions sera investie en 2018-2019.

Les investissements permettront de réduire la consommation d'énergie dans les bâtiments qui appartiennent au gouvernement, de faire des économies financières et de réduire notre empreinte de carbone. Notre Plan d'action sur les changements climatiques expose un programme ambitieux pour atteindre nos objectifs en matière de changements climatiques, et nos investissements dans les améliorations écoénergétiques sont un exemple éloquent de notre détermination à prendre des mesures dans ce dossier important. Nous avons pu nous permettre de tels investissements grâce aux recettes provenant de l'augmentation de la taxe sur l'essence et les carburants instaurée le 1^{er} avril 2015.

Contrairement à certaines personnes qui veulent éviter d'affronter le défi que posent les changements climatiques, le gouvernement investit dans des domaines qui faciliteront la transition vers une économie verte.

Transports

Assurer la sécurité et la protection des gens du Nouveau-Brunswick dans leur vie quotidienne est un critère important quand vient le moment d'étudier les investissements que nous devrions faire dans les infrastructures. Un réseau de transport bien entretenu peut grandement contribuer à assurer des déplacements en toute sécurité dans l'ensemble de la province.

Un réseau bien entretenu de routes et de ponts joue aussi un rôle crucial en ce qui concerne le fonctionnement efficient de notre économie. Qu'il s'agisse de visiteurs à notre province qui vivent l'expérience néo-brunswickoise ou du secteur des transports qui assure le déplacement de biens d'un bout à l'autre de la province, nos routes et nos ponts jouent un rôle important pour ce qui est de soutenir la création d'emplois et la croissance économique au Nouveau-Brunswick.

Le gouvernement investira 458,1 millions de dollars dans les routes, les ponts, les bâtiments et d'autres infrastructures afin de créer des emplois et de faire du Nouveau-Brunswick une province sécuritaire. Cet investissement comprend la planification, la conception et la construction des projets suivants :

- des tronçons de la route 11 ;
- la liaison à la route d'accès du sentier Fundy ;
- le pont 1 enjambant la rivière Miramichi.

Plusieurs de mes collègues parleront en détail des investissements en question lorsqu'ils présenteront les prévisions budgétaires de leur ministère.

Plan pluriannuel de dépenses en capital

Monsieur le président, le budget d'aujourd'hui prend comme assise le plan pluriannuel de dépenses en capital que nous avons présenté en décembre 2014. Comme dans le cas de chacun des trois budgets de capital précédents que le gouvernement a préparés, nous maintenons une approche cohérente. Nous avons investi stratégiquement dans les emplois et nous avons protégé et amélioré l'éducation et les soins de santé. Nous l'avons fait tout en assurant la responsabilité financière et la transparence envers la population du Nouveau-Brunswick. Les prévisions budgétaires pour 2018-2019 et les investissements prévus jusqu'en 2020-2021 réaffirment les principes en question et montrent que nous continuons à respecter les priorités des gens du Nouveau-Brunswick. Qui plus est, entre 2015-2016 et 2018-2019, le gouvernement aura investi 2,7 milliards de dollars dans nos infrastructures publiques dans l'ensemble de la province. De tels investissements portent des fruits.

Conclusion

Monsieur le président, le gouvernement est fier des progrès que nous avons réalisés au cours des trois dernières années. Nous avons montré que nous pouvons faire croître l'économie et investir stratégiquement dans l'éducation et les soins de santé, et ce, de manière financièrement responsable. Au fait, depuis 2014, le gouvernement a réduit le déficit de la province de 67 %.

Notre plan pluriannuel de dépenses en capital est un plan rationnel. Nous faisons aujourd'hui des investissements qui soutiennent une croissance économique continue. Le plan vise en outre à engendrer des économies à long terme par la voie d'améliorations réalisées maintenant plutôt que le remplacement d'actifs dans l'avenir.

Nous avons suivi une approche stratégique. Nous établissons des priorités tout en conservant assez de souplesse pour pouvoir aller chercher un financement auprès d'autres partenaires.

Même si le budget de capital d'aujourd'hui expose les investissements dans nos écoles, nos hôpitaux et nos routes, il vise en réalité l'investissement judicieux dans le mieux-être économique et social de la population du Nouveau-Brunswick. Notre population sera toujours notre plus grand atout, et le plan de dépenses en capital présenté aujourd'hui vise des investissements dans l'avenir de celle-ci.

Merci, Monsieur le président.

PLAN PLURIANNUEL POUR L'INFRASTRUCTURE

Milliers

\$

	2018-2019 Budget	2019-2020 Plan	2020-2021 Plan
Investissements en capital ordinaires			
Agriculture, Aquaculture et Pêches.....	1 800	500	500
Assemblée législative.....	50	50	50
Développement de l'énergie et des ressources.....	4 220	4 750	4 750
Éducation et Développement de la petite enfance.....	61 851	52 369	64 755
Éducation postsecondaire, Formation et Travail.....	6 251	6 100	6 100
Environnement et Gouvernements locaux.....	1 000	1 000	1 000
Justice et Sécurité publique.....	3 215	375	-
Santé.....	96 892	116 101	131 225
Société de développement régional.....	28 255	4 500	2 500
Tourisme, Patrimoine et Culture.....	2 100	2 100	2 100
Transports et Infrastructure.....	374 348	377 447	325 444
Nouveaux projets.....	-	5 500	28 200
Total - Investissements en capital ordinaires.....	579 982	570 792	566 624
Initiative en matière d'infrastructure stratégique			
Agriculture, Aquaculture et Pêches.....	500	500	300
Éducation et Développement de la petite enfance.....	37 702	24 336	24 630
Société de développement régional.....	49 200	34 000	25 500
Tourisme, Patrimoine et Culture.....	7 995	24 840	15 125
Transports et Infrastructure.....	32 022	47 492	61 671
Projets visant les améliorations écoénergétiques et l'énergie renouvelable.....	20 250	20 250	20 250
Nouveaux projets stratégiques.....	-	-	4 000
Total - Initiative en matière d'infrastructure stratégique.....	147 669	151 418	151 476
Canada 150			
Île Ministers.....	2 495	3 130	-
Institut de Memramcook.....	10 000	11 000	-
Édifice du Centenaire.....	10 000	24 000	26 000
Musée du N.-B.....	6 000	16 000	20 400
Total - Investissements de Canada 150.....	28 495	54 130	46 400
Foyers de soins (à but non lucratif).....	12 000	27 100	31 205
Recouvrements (sommes provenant du fédéral, autres)			
Transports et Infrastructure.....	41 690	59 767	54 770
Autres ministères.....	5 464	2 400	-
Total - Recouvrements.....	47 154	62 167	54 770
Total - Dépenses en capital.....	815 300	865 607	850 475